C



TELEGRAM'E OFFICIEL

Adresse: ECONORI USIMBURA

Citation: Nº 1/139 02/AE 3/03/SIND

OBLIGEREZ M'ENVOYER PROENCE PROVISION

FORMVLAIRE PV CLOTURE D'ENQUETE COMMODO

INCOM'ODO STOP

TERRITOIRE

Expéditeur: Mr. 1'A. T. à Kibungu .-

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU.- Kibungu le 2 mai 1961

OBJET :

REQUETE RWABUKUMBA ET KARENCABO Nº 1137/ AI 33/02/Sind.

A Monsieur le Chef de Commune NTIJYINA A.J

KIBUNGU .-

Monsieur le Chief de Commune,

Monsieur RWABUKUMBA et KAREMARGABO viennent me dire que vous leur exigez le payement de I.C. pour l'année 60.

Ces deux individus sont partis en Uganda en 1959 et y ont payé l'impôt 1960, ils sont en possession des acquits.

Ils me déclarent par ailleur qu'ils ne sont revenus qu'il y a une semaine. Il faudrait bien être certain qu'ils n'ont pas passé trois mois au Ruanda et dans la négative, ils ne devront payé que l'I.C. 1961. Ils doivent vous montrer la feuille de route établie lors du bien retour.

Pour l'Administrateur de Territoire Monsieur le Préfet

GASUHUKE Philippe .-

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

OBJET : RMP.18.795/RE/M.- No / Just 2 /02/M.

A Monsieur le Premier Substitut du Procureur du Roi

de & à

ASTRIDA .-

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Me référant à votre lettre n° 2348/RMP I8.795/RE/M du 28 mars I96I que j'ai reque le 29 avril I96I, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le jugement YUSSUFU bin ALI MAHMANI vous a été transmis par ma lettre n° 80I/Just du 23 mars I96I.

LE JUGE DE POLICE MULLER.N.E. TELEGRAMME OFFICIEL
Adresse: AJACRU USUMBURA

2-5-61

No 113 502 /JUST 3/02/J SVT No 111/0138327 AUCUN CANDIDAT REMPLISSANT CONDITIONS

TERRITOIRE

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIEUNGU.- Kibungu le 2 mai 1961

0

No 1134 / Pers 3/ M.-

OBJET: Liquidation Traitment ATAP. MULLER 9natro-26.244

A Monsieur le Directeur de Service des Comptes du Personnel d'Afrique Ministère des Affaires Afriçaines 54, rue des Colonies:

A BRUXELLES .--

Monsieur la Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon compte ouvert à l'Office des chèques Postaux porte le numéro 600.433.

Je suppose qu'actuellement plus rien ne s'oppose à ce que mon traitement ne soit liquidé régulièrement. J'attire votre bienveillante attention sur le fait que mon traitement ne m'est plus payé depuis le l janvier 1961, et je vous serais très reconnaissant si vouliez activer la - liquidation de cette somme.

L'Administrateur Territorial Assistant Principal MULLER.N. E.

TELEGRAMAE OFFICIEL .-

ADRESSE : GREFFIUSTANCE ADA.

CITATION: Nº 113302/JUST 4/02/SIND RUT. 506 DU 10.4.61. RELATIF AFFAURE SALEH

Nº AVOIR RECU QUE VOTEL.573/D.14 DU 5.4.61 STOP

DOSSIER VOUS AVOIR ATE ENVOYE PAR ML 937/ JUST DU 7/4/61/FULLSTOP

TERRITOTRE.

Expéditeur l'Administrateur de Territoire de Kibungu .-

-K.D-

Résidence du Ruanda Territoire de Kibungu Kibungu, le 29 Avril 1961.-

Nº 1151 /FIN/DZ.

OBJET: Fact.Salim bin Nassor n° 102 du 22.4.61

ا پ

Monsieur le Directeur Provincial du Personnel

à

USUMBURA

Monsieur le Directeur Provincial,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour approtion, liquidation, la facture ci-émargée relative au transportes bagages des agents rentrant en Europe fin carrière.

Le Comptable Territorial DE ZUTTER.L.

-K.D-RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 29 Avril 1961,-

Nº 1730 /FIN/DZ.

Fact.transport
KALISA Z.

0/

Monsieur le Directeur de la Santé Publique

KIGALI

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour approbation et liquidation les factures relatives au transport du Commis KALISA Z. lors de sa mutation Kibungu-Muhororo.-

Le Comptable Territorial DE ZUTTER.L.

177

0:1

TELEGRAMME OFFICIEL

Adresse: TEM KIGALI
CTA AGENT TRANSIT KIGALI

Citation: N° 1.29 29/FIN/DZ OBLIGEREZ AVERTIR NOTRE CAMIONNETTE

PEUGEOT DEVOIR PRENDRE CAISSE PAPIER SE TROUVANT MAGASIN

TRANSIT KIGALI STOP

TERRITOIRE

OBJET:

Pension Munyagahunga Eustache.- Nº 128/M.O.I.9/03/SIND.-

A Monsieur le Directeur de la Caisse des Pensions des Travailleurs du Ruanda-Urundi

B.P. 1600

USUMBURA.-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'hommeur de vous transmettre, en ammere et en double exemplaire, la demande de pension et d'allocation de retraite N° 252.833 du nommé Nyagahunga Eustache.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

Phur l'Administrateur de Territoire, LE SECRETAIRE DE TERRITOIRE, I. SINDANO.-

TELEGRAM'E OFFICIEL

Adresse: HYGIRU USUMBURA

Citation: Nº //27-28/CAC/VE

OBLIGEANCE CABLER PRIX DE REVIENT DEDETEISATION UNE HUTTE

STOP

TERRITOIRE

Excéditeur: Monsieur l'A.T. à Kibungu.-

-K.D-RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 29 Avril 1961 .-

Nº 1126 /FIN/DZ.

Réf.: Votre lettre n° 3227/Vét. 0/

Taxe véhicule Exerc.60

Monsieur le Receveur des Impôts

KIGALI

Monsieur le Receveur,

j'ai l'honneur de vous communiquer partiellement les renseignement sollicités, lesquels je receuille difficilement.

1°) Véhicule X 3877-l'usager titulaire l'a vendu au mois de juin

1°) Véhicule X 3877-l'usager titulaire l'a vendu au mois de juin 1960 à Said bin Nassor, commerçant à Kabarondo(Bug.Sud.) et a omis de le déclarer au Service des Impôts

2°) Véhicule X 3758-l'usager titulaire s'est installé à Nyanza

3°) Véhicule X 3398-l'usager titulaire se trouve également à Nyanza; suivant renseignements recueillis le véhicule serait mis hors usage depuis 1959.

4°) Véhicule X 3227-l'usager titulaire serait en fuite.

5°) Véhicule x 3055-l'usager titulaire a déclaré que le véhicule est toujours en panne depuis mars 1960.

6°) Véhicule X 1486-l'usager titulaire déclare avoir remis le vél

cule au garage Sedec à Usumbura en septembre 1959.

7°) Véhicule X 5070 l'usager titulaire se trouverait au Tanganyil et aurait passé son véhicule en cours de 1960 à Omari Mussissi

8°) Véhicule X 4508 l'usager titulaire me fait savoir que c véhicule ne fonctionne plus depuis 1959

Pour les autres véhicules, à ce jour je suis s sans nouvelles mais mettrai tout en oeuvre pour vous tenir au courant.-

> Pour l'Administrateur de Territoire Le Comptable Territorial

> > DE ZUTTER.L.

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU.- Kibungu le 29 avril 1961

OBJET:
AFF: KUNDARI Mario
RMP.18.498/Ki

Nº II23/Just 1 /02/M.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi de & à

ASTRIDA .-

Monsiour le Substitut,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu votre lettre n° 2531/RMP/I8.498/Ki du ll avril I961 à la date du 25 avril I961.Cette lettre réclame l'exécution de l'affaire KUNDARI.Par votre télégramme n° 268617/RMP.I8.498/Ki du I7 avril I961 vous me demande de transmettre le dossier en vous référant à ma lettre n° 366/Just. du 14.2.1961, je vous ai transmis le dossier le I9 avril I961 ma lettre n° 1031/Just, sans avoir jugé l'affaire.

Le contenu de votre lettre n° 253I du 11 avril , reçue après l'envoi du dossier, me fait penser que vous avez reclamé le dossier avec le jugement rendu. Dans ce cas il s'agirait d'une mauvaise interprétation de ma part de votre télégramme du I7.4.196I, et je vous demande de m'excuser d'avoir transmis de dossier sans avoir rendu le jugement.

J'attire cependant votre attention sur le contenu de lettre n° 366/Just du I4.2.1961 et sur le télégramme du Compèlice d'ASTRIP annexés au dossier vous transmis.

JUGE DE POLICE MULLER.N.E. OBJET:

Briques pour Dispensaire Nyamirama.- Nº 1124 /C.A.G./V.E.-

C

A Monsieur le Chef de la Commune de

KABARONDO .-

Monsieur le Chef de Commune,

Veuillez veiller à ce que les briques pour le dispensaire de Nyamirama ne soient pas volées.

Demandez à un habitant qui habite près de ces briques qu'il vous avettit immédiatement quand quelqu'un prélève des briques.-

LE COMPTABLE CENTRALISATEUR, VAN ESPEN, L.- ORDET:

Redio Brende.-

10 111 /A.I.18/02/G.P.-

c/

A Hessieurs KAGUBARA - Secteur Bugense-Nord

EATYMIHANDA - " "

Shad.

HABYARDANA - " Misongo

HMYAKAZI - " Mirengo.-

Honsieur.

J'ai l'honneur de porter à votre commaissance que je vous ai désigné comme collaborateur pour la Radio Ruenda dans le secteur du

Vous devez me fournir hebdomadeirement, per l'intermédiaire du Commis KABEZA Constantin, un rapport succinct sur toute manifestation ou événement qualconque qui se produirait dans votre région, susceptible d'intéresser la population.—

Vu : L'A.T., P. SCIRGIT .-

LE PREJET, GASUHUEE, Ph.-

Ndakmenyesha ko kuva uku usajya umenyesha Radio y'Urvanda amakusu y'akarere uharereyeso (chefferic utuyoso).

Ujye unyohererena buli cyumweru ka reporo k'amakuru mu magambo mangu avumaguye nachareza muli Radio Ruanda karekaye ibyabaye mu karere urimo, kandi bisbobora gushimisha abaturage.— REPUBLIQUE DU RWANDA PREFECTURE DE KIBUNGU

4

Nº 1122 /A.I.33/02/M.-

Transmis à Monsieur le Bourgmestre de <u>Gakenke</u>, la requête de UWOSHEJE avec prière de faire une enquête et de saisir éventuellement le Tribunal.-

> Kibungu, le 28 avril 1961.-L'ADMINISTRATEUR TERR. ASSISTANT PPAL, MULLER, N.E.-

OBJET:

Radio Rwanda .-

0/

Nº 1120 /A.I.18/02/G.P .-

Copie pour information à Monsieur MULLER, N.E., Administrateur Territorial Assistant Ppal à Kibungu.

> LE PREFET, GASUHURE, Ph.-

A 'ionsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU .-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à la lettre du 15 avril 1961 de Monsieur le Chef des Emissions Radio Rwanda à Kigali, j'ai désigné Monsieur Kabeza Constantin Commis, comme correspondant responsable de la Préfecture Kibungu.

Les collaborateurs étant :

Kagubara, A. - Buganza-Nord Kanyamihanda - Buganza-Sud Habyarimana - Migongo Munyakazi - Mirenge.-

LE PREFET, GASUHUKE, Ph.-